

33^e

GUEGON

PRES DE JOSSELIN (56)

25 MARS 2018

GUIDE
TECHNIQUE



BOUCLES GUEGONNAISES

Elite Nationale, l'épreuve se déroule sous le règlement de la FFC et seul le barème de pénalité FFC sera appliqué.

Épreuve comptant pour l'ACCDN ROCC TOUR



ELITE NATIONALE 13H30

COURSE D'ATTENTE 13H35



GAUTIER



Le PLOERMELAIS



ouest france



Mot de bienvenue



Mickaël Bernard, responsable course

Le comité d'organisation des « Boucles guégonnaises » est heureux de vous accueillir à Guégon, petite commune rurale de 2500 âmes, nichée au cœur de la Bretagne dans le Morbihan, et vous souhaite de passer une agréable journée sportive. Dans ce périple à travers la campagne, avant d'arriver sur le circuit final, vous pourrez découvrir notre luxuriant paysage de la vallée du Sedon par Trégranteur et Coët-Bugat. D'ores et déjà, un grand merci au public pour votre présence, mais aussi aux directeurs sportifs pour leur participation avec leurs équipes, aux sponsors pour leur soutien financier ainsi qu'aux bénévoles pour leur dévouement, car c'est grâce au concours de tous que cette épreuve cycliste est une si belle réussite depuis 33 ans.



Daniel Bourdonnais, Président

Organisation de la journée

10h30 > 12h

- Installation des postes de radio parking de la salle du Ponty
- Remise des dossards, plaques de cadre,
- signature de la feuille d'engagement hall de l'école (proximité de la salle du Ponty).

11h00 > 18h30 • Vestiaire douches
Salle des sports

12h

- Réunion des directeurs techniques et jury des commissaires
salle de la garderie scolaire

- Tirage au sort de l'ordre des voitures des directeurs sportifs

- Consignes du Président du Jury
- Remise des macarons officiels

13h20

- Appel des concurrents (podium ligne d'arrivée)

13h30

- Départ fictif de l'épreuve (podium)

13h35

- Départ réel (km 0) route de Guéhenno (2kms du rassemblement)

17h15

- Remise des gerbes sur le podium protocolaire de la ligne d'arrivée

17h30

- Réunion du jury des commissaires
salle de la garderie scolaire

18h

- Cérémonie protocolaire
- Remise des trophées
- Primes et vin d'honneur
salle du Ponty



Officiels de l'épreuve

Président :Daniel BOURDONNAIS

Vice-Présidents :Louis LÉVÉQUE et Patrice NOËL

Secrétaire :Séverine LEVEQUE

Trésoriers :Gilbert LE BRAZIDEC et Hervé ROSELIER

CORPS ARBITRAL :

Président :Mickaël ROUZIERE

Arbitres :Eric PUREN et Micheline LE MOIGNE

Juge à l'arrivée :Amélie LORIC

Commissaires moto :Jérémy COUE et Valérienne MOSIN

Moto-ardoisier :Frédéric MOUNIER

Point accueil :Françoise BONNO

Coordinateur responsable course :Mickaël BERNARD

Responsable sécurité :Gilbert LE BRAZIDEC

Préposé car VIP :Louis LEVEQUE

Régulateurs :Vincent PELTIER et Alain TRECHOT

Podium :Ouest France

Sonorisation :Cristal Animation

Responsable ligne arrivée :Patrice NOËL

Radio-infos :Raynald BLAIS

Radio-course :HERMINE SERVICE COURSE

Speakers :Christian JOSSO & Jean GILLET

Classement informatique :Christelle BERNARD

Photo finish :André COUE

Médecin :Ioana ALECSANDRU

Ambulances :GAUTIER + Protection civile

Préposé aux primes :Fabienne GUIHUR

Responsable douches :Jean-Marie LOZE

Moto Sécurité :ABEC - St Avé

Contrôle technique :U.C.P. Josselin

Préposé au protocole :Armel ROUSSELOT et Michel NIVOL

Organisation course

FONCTION	PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE	CHAUFFEUR	PASSAGERS
Voiture ouverte	Crédit Agricole	Michel DELANNÉE	André MALHERBE
Voiture ouverte	Fermetures du Porhoët	Fabrice QUEREL	P. QUEREL
Assitant radio	Hermine service course	Service	Course
Majestés	Citroën Ploërmel	Alexandre ALLAIN	Les majestés
Invités n°1	Locminé auto	Damien GUIHUR	Invités Fermetures du Porhoët
Invités n°2	Locminé auto	Samuel GUILLOT	invités SAUR
Invités n°3	Locminé auto	Pierrick LEVEQUE	M. Mme MELLOUET Jean Pierre CAN
Invités n°4	Locminé auto	Raymond NIVOL	Élus
Invités n°5	Locminé auto	Jérémy Noël	Invités Crédit Agricole
Voiture neutre n1	Hermine service course	Jean Yves LE DASTUMER	Gérard SAVARY
Voiture neutre n°2	UCP Josselin	Ange PICAUD	David LE HAZIF
Voiture neutre n°3	UCP Josselin	Daniel DUNOT	Gilbert BERTHO
Moto ardoisier 1	ABEC	ABEC	Frédéric MOUNIER
Moto arbitre 1	ABEC	ABEC	Jérémy COUE
Moto arbitre 2	ABEC	ABEC	Valérienne MOSIN
Président jury	Citroën Ploërmel	Gaby BIGORGNE	Mickaël ROUZIERE Ludo GAUTIER
Arbitre n°1	Citroën Ploërmel	Camille SIROT	Eric PUREN
Arbitre n°2	Le Texier Renault Josselin	Mickaël CRETE	Micheline LE MOIGNE
Juge à l'arrivée	Le Texier Renault Josselin	Loïc GUILLOUX	Amélie LORIC
Voiture infos	Raynald BLAIS	Raynald BLAIS	Mickaël BERNARD Christian JOSSO
Voiture médecin	Le Texier Renault Josselin	Pascal LE GUENNEC	Ioana ALECSANDRU
Ambulance	Ambulance GAUTIER	Ambulance GAUTIER	
Car balai	Citroën Ploërmel	Hervé EMERAUD	Patrice RENARD
Fourgon balai	Fermetures du Porhoët (jumper)	Jean-Paul RAULET	
Car GAUTIER	Jacky GAUTIER	Jacky GAUTIER	Invités VIP

Infos Equipes

Parking, Départ, Arrivée

Le parking des équipes situé avenue de la ville pelote, nouvelle salle des sports à Guégon (accès fléché à partir du rond point de la Rochette à Josselin en provenance Pontivy Loudeac)

Ce parking est uniquement réservé aux véhicules officiels des équipes engagées (véhicules directeurs sportifs, véhicules d'assistance).

Les vestiaires, douches et WC seront à la salle des sports, merci de bien vouloir respecter les locaux et les laisser dans un état de propreté

Au départ les véhicules des directeurs sportifs emprunteront l'avenue de la ville pelote, puis la rue constant le Guennec et la rue Joseph Le Coq pour ainsi prendre place à l'arrière du peloton et former la caravane des véhicules. Chaque équipe ne peut envoyer qu'un seul véhicule de DS, signalé par son autocollant de pare brise

A l'arrivée

Les véhicules des DS seront déviés à 100 ml de la ligne d'arrivée par la gauche dans le sens inverse du départ pour rejoindre le parking des équipes.

Les autres véhicules seront déviés à 200 ml de la ligne d'arrivée par la droite pour rejoindre le parking salle du ponty

Responsable général de l'épreuve

Mickaël BERNARD

2 impasse Adrienne Bolland - 44800 St HERBLAIN

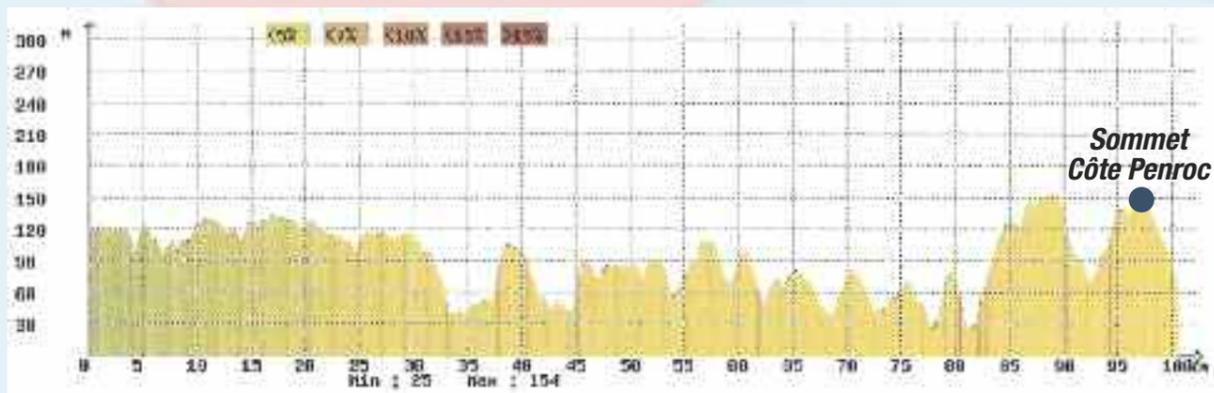
Tél : 06 20 65 11 35 - E-mail : mickael.bernard56@laposte.net



Circuit global



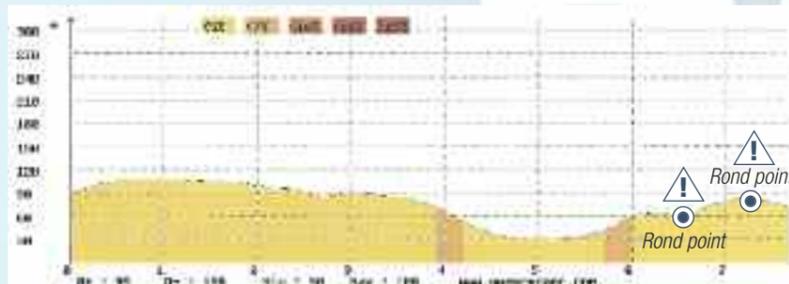
Relevé topographique de la course



Circuit final de 8,670kms



Plan topographique du circuit final



Règlement particulier

Art. 1 Organisation

L'épreuve Les Boucles Guégonnaises est organisée par le comité des fêtes de Guégon sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute le dimanche 25 mars 2018.

Art. 2 Type d'épreuve

L'épreuve est réservée uniquement aux athlètes de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie. Elle est inscrite au calendrier national FFC « Hommes ». L'épreuve est classée en classe Elite Nationale.

Art. 3 Participation

Conformément au règlement FFC article 2.1.005, l'épreuve est ouverte à titre individuel. La participation est limitée aux équipes définies par l'article citée en référence précédemment.

Selon l'article 2.2.003 du règlement FFC, en cas de participation individuelle, le nombre de coureurs par structure est limité à 10, une tolérance est admise sous réserve qu'elle ne conduise pas l'organisateur à évincer de l'épreuve d'autres structures ayant sollicité leur engagement.

Art. 4 Permanence

La permanence de départ se tient le dimanche 25 mars de 11h à 13h à la salle de la garderie scolaire, située à proximité de la salle du Ponty - 13 rue Saint Cado à Guégon.

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les coureurs se fait à la permanence de 11h à 12h, le dimanche 25 mars.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant le règlement FFC article 1.2.087, en présence des Membres du Collège des Commissaires, est fixée à 12h et aura lieu à la salle de la garderie scolaire, située à proximité de la salle du Ponty - 13 rue Saint Cado à Guégon.

Art. 5 Radio tour

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.4875 Mhz. Les liaisons radio seront assurées par la société hermine service course.

Art. 6 Assistance technique neutre

Le service est assuré au moyen de véhicules d'assistance neutre : UCP Josselin et hermine service course.

Art. 7 Modalités de ravitaillement

Une zone de ravitaillement sera mise en place par l'organisation sur le circuit final, 600ml après la ligne d'arrivée. Le ravitaillement s'effectuera selon les modalités prévues dans les articles 2.3.025 et 2.3.027.

Art. 8 Délais d'arrivée

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai

peut-être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

Pour des raisons de sécurité, tout coureur situé à plus de 10 minutes du groupe principal devra abandonner l'épreuve et rendre son dossard au commissaire le plus proche.

Art. 9 Classements

Le classement sera établi selon l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée.

Art. 10 Prix

Les prix suivants sont attribués :

Grille 1220/20 pour le classement de l'épreuve

1246€	1121€
2183€	1220€
3146€	1318€
4122€	1417€
598€	1515€
685€	1614€
767€	1714€
855€	1814€
937€	1912€
1024€	2012€

Grille 427/10 - Prix spéciaux pour les 2^{èmes} catégories

186€	630€	118€	165€
269€	728€	126€	175€
359€	825€	136€	185€
451€	921€	146€	195€
541€	1017€	155€	205€

Art. 11 Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu à la salle de l'école Saint Gildas, 13 rue de Saint-Cado à Guégon.

Art. 12 Protocole

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole :
- Les 3 premiers de l'épreuve
- Le premier des 2^{èmes} catégories

Ils se présenteront dans un délai maximum de 5 minutes après leur arrivée.

La remise des trophées au 3^{èmes} et au 1^{er} des 2^{èmes} catégories aura lieu dans la salle du Ponty.

Art. 13 Pénalités

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.





Horaires de passage



Infos course

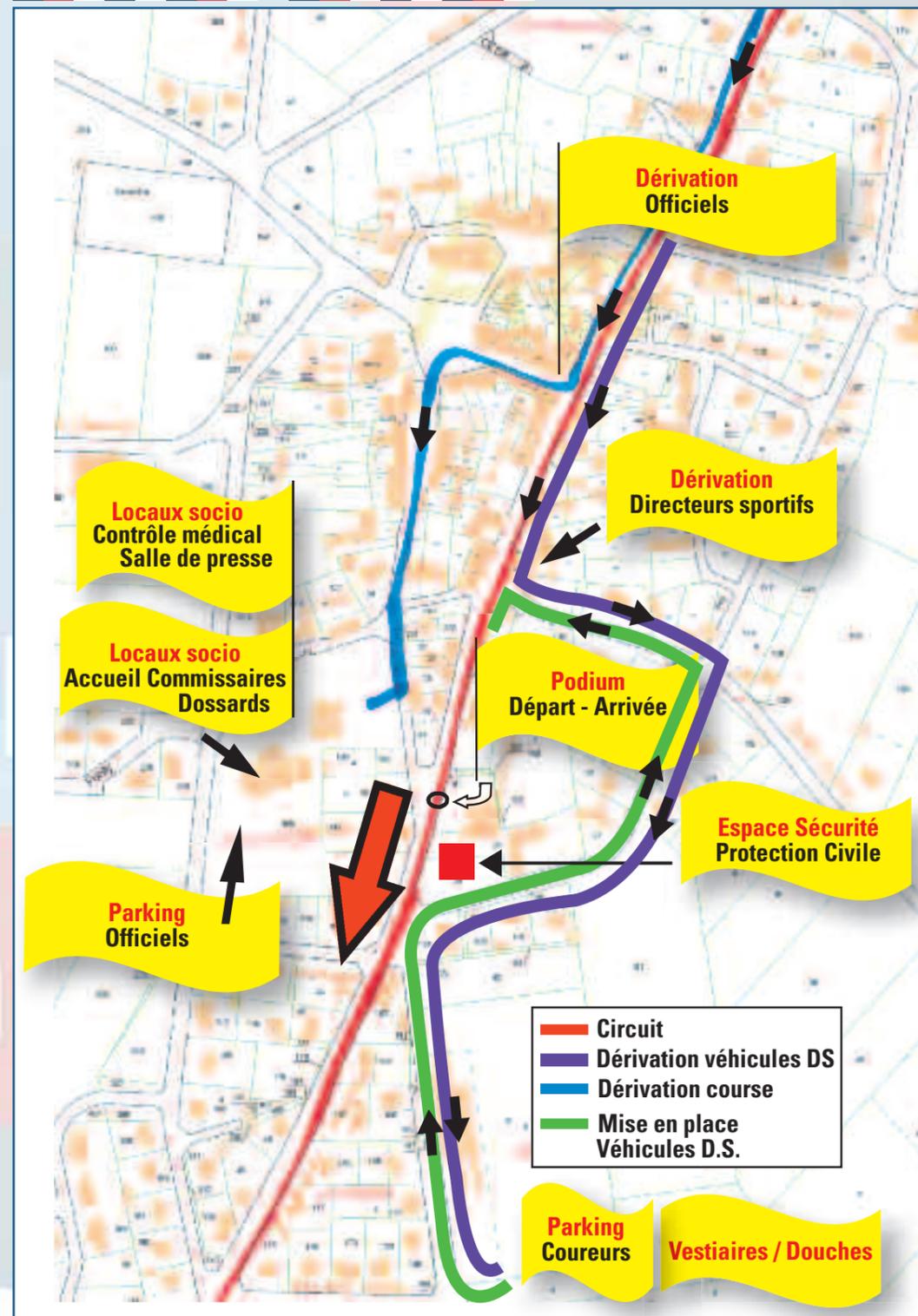
13h15 Rassemblement podium d'arrivée (rue du Lt de la Grandière)

13h30 Départ fictif

- km 00.000 Rte de Guéhenno, ville Hourmand à 2km du départ
- km 06.000 Guéhenno prendre à droite direction Josselin
- km 10.850 Rond point de la Pointe direction Locminé passage sous la 4 voies
- km 18.630 Kérentrec, prendre à droite direction Radenac
- km 21.900 Le Resto prendre à droite direction Radenac
- km 23.300 Traversée de Radenac, contourner l'église par la gauche direction Pleugriffet
- km 25.840 Prendre à droite direction Josselin
- km 30.950 Avant le pont de Boceuf, îlot au centre de la voie sur 350 ml
- km 33.180 Relais de l'Oust, îlot central
- km 34.100 Îlot au milieu de la chaussée, prendre à gauche direction Lanouée
- km 36.650 La Bagatelle, prendre à droite direction Josselin
- km 41.050 Josselin prendre à gauche direction centre ville
- km 42.050 Josselin plots centraux sur 200 ml
- km 42.380 Montée de Josselin îlot central sur 50 ml
- km 43.250 Belle Alouette, prendre à droite direction ZC Beau Soleil Guillac
- km 46.000 Beau soleil, tourner à gauche direction Ploërmel, attention îlot directionnel
- km 46.350 Passage sur 4 voies, tourner à gauche direction La Croix Helléan
- km 49.250 Brambuan, îlot au centre de la chaussée, tourner à gauche
- km 49.770 ZI Belle Alouette, tourner à droite
- km 51.000 Pont Mareuc virage à droite danger

- km 51.520 Zone oxygène Super U et FP
 - km 52.000 Sortie Zone oxygène à droite vers St Malo
 - km 52.740 La regobe prendre à droite direction St Malo des 3 Fontaines
 - km 60.500 Passage devant notre partenaire les Fermetures du Porhoët prendre à droite vers St Malo
 - km 68.000 Traversée de Taupont rond point à la sortie.
 - km 71.130 Ploërmel, passage sous le pont 2 ronds point et prendre à droite
 - km 71.680 Ploërmel, rond point prendre à droite direction Guillac
 - km 77.090 Sommet côte du Temple, prendre à gauche direction Quily
 - km 80.100 Côte de Quily, centre bourg
 - km 83.200 Ste Catherine, , rond point direction Josselin
 - km 88.700 Virer à gauche direction Trégranteur
 - km 91.000 Trégranteur, virer à gauche direction Cruguel
 - km 94.430 Pont Digo, virer à droite direction Coët-Bugat
 - km 98.650 Penroc, sommet de la côte, virer à droite vers Guégon
 - km 98.500 Pont Josselin, virer à droite vers Guégon
 - km 101.100 Bre de Coët-By, entrée sur circuit final, tourner à droite
- Attention 200 m après la ligne d'arrivée, sur le circuit final, 3 terre-pleins centraux espacés sur 400 m.**
300 m avant la ligne d'arrivée, dérivation à gauche pour les véhicules officiels et directeurs techniques.

Plan du Bourg



Services médicaux d'urgence



Pompiers

18 ou 112 (à partir d'un portable)



Ambulance

02 97 73 26 26



Médecin de garde

02 97 68 42 42

Soins médicaux non urgents



SMUR

15



Centre hospitalier Alphonse Guérin

02 97 73 26 26 - 7, rue Roi Arthur à Ploërmel 56800



Pharmacie de garde

Contactez la brigade de gendarmerie de Josselin au **02 97 22 20 26**



Responsable course

Mickaël BERNARD

2 impasse Adrienne Bolland - 44800 St HERBLAIN

Tél : 06 20 65 11 35 - E-mail : mickael.bernard56@laposte.net

Coordonnées de l'organisateur

Daniel BOURDONNAIS

6 rue Cypres - 56120 Guégon

Tél. 02 97 22 26 10 - E-mail : daniel.bourdonnais@orange.fr

Coordinateur de sécurité

Gilbert LE BRAZIDEC

La Ville Gleuhiel en Guégon

Tél. 07 80 36 41 45 - E-mail : g.le.brazidec@wanadoo.fr

Imprimerie Poisneuf - Josselin - 02 97 22 23 40 - 0218-030160

www.bouclesguegonnaises.fr



JOSSELIN

